



SAS SMPS  
1081 RUE JOSEPH DAUBREGE  
62155 MERLIMONT

## COMPTE ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

# Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<b>Attestation de présentation des comptes</b>	1
----- <b>B I L A N</b> -----	2
<b>Bilan Actif</b>	3
<b>Bilan Passif</b>	4
<b>Détail de l'Actif</b>	5
<b>Détail du Passif</b>	6
----- <b>R E S U L T A T</b> -----	7
<b>Compte de Résultat 1/2</b>	8
<b>Compte de Résultat 2/2</b>	9
<b>Détail du Compte de Résultat</b>	10
----- <b>A N N E X E</b> -----	13
<b>Annexe au bilan</b>	14
<b>Règles et méthodes comptables</b>	15
<b>Immobilisations</b>	17
<b>Amortissements</b>	18
<b>Provisions</b>	19
<b>Créances et Dettes</b>	20
<b>Produits à recevoir (avec détail)</b>	21
<b>Charges à payer (avec détail)</b>	22
<b>Charges constatées d'avance (avec détail)</b>	23
<b>Variations des capitaux propres</b>	24
<b>Capital social</b>	25
<b>Ventilation du chiffre d'affaires</b>	26
<b>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</b>	27
<b>Rémunérations des dirigeants</b>	28
<b>Produits et Charges exceptionnels</b>	29
<b>Annexe CICE</b>	30
----- <b>E T A T S F I S C A U X</b> -----	31
<b>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</b>	32
<b>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</b>	33
<b>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</b>	34
<b>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</b>	35
<b>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</b>	36
<b>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</b>	37
<b>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</b>	38
<b>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</b>	39
<b>BIC-RN 2054 - Immobilisations</b>	40
<b>BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation</b>	41
<b>BIC-RN 2055 - Amortissements</b>	42
<b>BIC-RN 2056 - Provisions</b>	43
<b>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</b>	44
<b>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</b>	45
<b>2058A - Réintégrations diverses</b>	46
<b>2058A - Déductions diverses</b>	47
<b>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</b>	48
<b>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</b>	49
<b>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</b>	50
<b>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</b>	51
<b>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</b>	52
<b>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</b>	53
<b>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</b>	54

# Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<b>55</b>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<b>56</b>
<i>Produits à recevoir</i>	<b>57</b>
<i>Charges à payer</i>	<b>58</b>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<b>59</b>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<b>60</b>
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	<b>61</b>
<i>Taux réduit IS page 1</i>	<b>62</b>

# Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS SMPS relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 50 077 euros

Chiffre d'affaires : 204 334 euros

Résultat net comptable : -6 730 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Lambersart

Le 14/05/2019



Loïc FAUCQUEZ  
Expert-Comptable

**Etats financiers au 31/12/2018**

# **Bilan**

# Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	( I )	5 000		5 000	5 000
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions brevets droits similaires		1 432	804	628	1 113
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles		3 279	1 237	2 042	2 833
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		800		800	800
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>5 511</b>	<b>2 041</b>	<b>3 470</b>	<b>37 164</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés		31 933		31 933	24 632
Autres créances		9 224		9 224	12 710
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>					
Charges constatées d'avance		449		449	631
<b>TOTAL ( III )</b>		<b>41 606</b>		<b>41 606</b>	<b>59 395</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )					
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>52 117</b>	<b>2 041</b>	<b>50 077</b>	<b>101 559</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

### (3) dont créances à plus d'un an

800

800

# Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel		10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
<b>RESERVES</b>			
Réserve légale		500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		6 324	
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice</b>		(6 730)	6 824
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>10 094</b>	<b>16 824</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		2 947	7 530
Emprunts et dettes financières divers			10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		26 143	18 337
Dettes fiscales et sociales		10 893	12 598
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			44 040
Autres dettes			2 220
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>39 983</b>	<b>84 736</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>50 077</b>	<b>101 559</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(6 730,02)	6 823,53
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		39 983	84 736
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		361	

## Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	28/04/2017 31/12/2017	8 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>	<b>5 000,00</b>	<b>9,98</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4,92</b>		
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>3 470,17</b>	<b>6,93</b>	<b>37 164,22</b>	<b>36,59</b>	<b>(33 694,05)</b>	<b>-90,66</b>
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>	<b>627,77</b>	<b>1,23</b>	<b>1 113,16</b>	<b>1,10</b>	<b>(485,39)</b>	<b>-43,60</b>
205100 Logiciels	1 432,00	2,86	1 432,00	1,41		
280510 Amortissement Logiciels	(804,23)	-1,61	(318,84)	-0,31		
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>32 418,33</b>	<b>31,92</b>	<b>(32 418,33)</b>	<b>-100,00</b>		
215400 Materiel industriel	36 700,00	36,14	(36 700,00)	-100,00		
281540 Amts Materiel industriel	(4 281,67)	-4,22	4 281,67	100,00		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>2 042,40</b>	<b>4,08</b>	<b>2 832,73</b>	<b>2,79</b>	<b>(790,33)</b>	<b>-27,90</b>
218100 Inst. gen. agcts, amgts divers	2 270,00	4,53	2 270,00	2,24		
218300 Mat. bureau & mat. Info.	1 009,00	2,01	1 009,00	0,99		
281810 Amts Inst gen. & amgts divers	(733,97)	-1,47	(279,97)	-0,28		
281830 Amts mat. bureau et mat. info.	(502,63)	-1,00	(166,30)	-0,16		
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>800,00</b>	<b>1,60</b>	<b>800,00</b>	<b>0,79</b>		
275000 Depots & cautionnements verses	800,00	1,60	800,00	0,79		
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>41 606,48</b>	<b>83,09</b>	<b>59 395,07</b>	<b>58,48</b>	<b>(17 788,59)</b>	<b>-29,95</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>31 933,40</b>	<b>63,77</b>	<b>24 632,13</b>	<b>24,25</b>	<b>7 301,27</b>	<b>29,64</b>
041D Collectif clients débiteurs	31 933,40	63,77	24 632,13	24,25	7 301,27	29,64
<b>Autres créances</b>	<b>9 224,08</b>	<b>18,42</b>	<b>12 710,46</b>	<b>12,52</b>	<b>(3 486,38)</b>	<b>-27,43</b>
040D Collectif fournisseurs débiteurs	1 407,15	2,81	250,20	0,25	1 156,95	462,41
444000 etat - Impots s/ les benefices	1 809,00	3,61	523,00	0,51	1 286,00	245,89
445220 TVA collectée intra 20%	1 384,74	2,77			1 384,74	
445664 TVA déductible 20%	4 433,19	8,85	3 915,43	3,86	517,76	13,22
445666 TVA déductible intra 20%			193,69	0,19	(193,69)	-100,00
445860 TVA s/ fact. non parvenues	190,00	0,38	7 340,00	7,23	(7 150,00)	-97,41
467100 MODPASSION			488,14	0,48	(488,14)	-100,00
<b>Disponibilités</b>	<b>21 421,51</b>	<b>21,09</b>	<b>(21 421,51)</b>	<b>-100,00</b>		
512130 Banque populaire du nord	14 844,63	14,62				
531000 Caisse siège social	53,20	0,05	(53,20)	-100,00		
587010 Décaissements CB	6 523,68	6,42	(6 523,68)	-100,00		
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>449,00</b>	<b>0,90</b>	<b>630,97</b>	<b>0,62</b>	<b>(181,97)</b>	<b>-28,84</b>
486000 Charges constatees d'avance	449,00	0,90	630,97	0,62	(181,97)	-28,84
<b>TOTAL DUBILAN ACTIF</b>	<b>50 076,65</b>	<b>100,00</b>	<b>101 559,29</b>	<b>100,00</b>	<b>(51 482,64)</b>	<b>-50,69</b>

# Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	Variations	%
	31/12/2018	mois		
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>10 093,51</b>	<b>20,16</b>	<b>16 823,53</b>	<b>16,57</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>10 000,00</b>	<b>19,97</b>	<b>10 000,00</b>	<b>9,85</b>
101100 Capital souscrit non appele	5 000,00	9,98	5 000,00	4,92
101300 Capital sscrit appele verse	5 000,00	9,98	5 000,00	4,92
<b>Réserve légale</b>	<b>500,00</b>	<b>1,00</b>		<b>500,00</b>
106100 Reserve legale	500,00	1,00		500,00
<b>Autres réserves</b>	<b>6 323,53</b>	<b>12,63</b>		<b>6 323,53</b>
106800 Autres reserves	6 323,53	12,63		6 323,53
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(6 730,02)</b>	<b>-13,44</b>	<b>6 823,53</b>	<b>6,72</b>
				<b>(13 553,55) -198,63</b>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>				
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>				
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>39 983,14</b>	<b>79,84</b>	<b>84 735,76</b>	<b>83,43</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>2 946,83</b>	<b>5,88</b>	<b>7 530,27</b>	<b>7,41</b>
164100 Prêt BPN	2 585,37	5,16	7 530,27	7,41
512130 Banque populaire du nord	361,46	0,72		(4 944,90) -65,67
				361,46
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>			<b>10,01</b>	<b>0,01</b>
455100 Compte Courant St. Marseille			10,01	0,01
				(10,01) -100,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>26 143,22</b>	<b>52,21</b>	<b>18 337,30</b>	<b>18,06</b>
040C Collectif fournisseurs créditeurs	25 003,22	49,93	18 337,30	18,06
408100 Frs - Fact. non parvenues	1 140,00	2,28		6 665,92 36,35
				1 140,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>10 893,09</b>	<b>21,75</b>	<b>12 598,18</b>	<b>12,40</b>
421000 Personnel -Remunerations dues	1 689,32	3,37		1 689,32
421009 Rémunérations dues - Septembre			528,40	0,52
421012 Rémunérations dûes - Décembre			2 184,38	2,15
428200 Dettes prov. congés a payer	2 838,97	5,67	1 465,94	1,44
431000 Securite sociale	834,62	1,67	3 396,39	3,34
437200 IRP Auto Retraite & Prévoyance	1 253,56	2,50	1 152,96	1,14
438200 Charges sociales sur C.P.	1 007,08	2,01	467,51	0,46
442000 Etat Imp & tax recouv. tiers	40,00	0,08		40,00
445220 TVA collectée intra 20%			193,69	0,19
445510 TVA a décaisser	1 474,00	2,94	2 938,00	2,89
445666 TVA déductible intra 20%	1 384,73	2,77		(193,69) -100,00
445710 TVA collectee 20 %			13,00	0,01
448600 Charges a payer	370,81	0,74	257,91	0,25
				(1 464,00) -49,83
				1 384,73
				(13,00) -100,00
				112,90 43,77
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>			<b>44 040,00</b>	<b>43,36</b>
408400 Frs im. - Fact. non parvenues			44 040,00	43,36
				(44 040,00) -100,00
<b>Autres dettes</b>			<b>2 220,00</b>	<b>2,19</b>
467200 MVS			2 220,00	2,19
				(2 220,00) -100,00
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>50 076,65</b>	<b>100,00</b>	<b>101 559,29</b>	<b>100,00</b>
				<b>(51 482,64) -50,69</b>

**Etats financiers au 31/12/2018**

# **Compte de résultat**

# Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation	12 mois
				8 mois
Ventes de marchandises		170 498		170 498
Production vendue (Biens)				147 689
Production vendue (Services et Travaux)		33 836		33 836
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>		<b>204 334</b>		<b>171 445</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			258	
Autres produits			2 349	51
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>206 942</b>	<b>171 496</b>
Achats de marchandises			79 841	
Variation de stock				69 536
Achats de matières et autres approvisionnements			45 157	
Variation de stock				16 238
Autres achats et charges externes			57 202	
				44 401
Impôts, taxes et versements assimilés			894	
Salaires et traitements			31 521	
Charges sociales du personnel			8 037	
Cotisations personnelles de l'exploitant				5 328
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations				1 276
- charges d'exploitation à répartir				
				5 047
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			7	51
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>223 936</b>	<b>163 690</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(16 994)</b>	<b>7 806</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(16 994)</b>	<b>7 806</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des produits financiers</b>			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		91	37
	<b>Total des charges financières</b>		<b>91</b>	<b>37</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(91)</b>	<b>(37)</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(17 085)</b>	<b>7 769</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		11 206 36 700	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>47 906</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 133 32 418	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>37 552</b>	
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>10 355</b>	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			945
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b> <b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>254 848</b> <b>261 578</b>	<b>171 496</b> <b>164 673</b>
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(6 730)</b>	<b>6 824</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	28/04/2017 31/12/2017	8 mois	Variations %
	101,28	100,03	100,00	100,00	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>206 941,71</b>	<b>101,28</b>	<b>171 496,09</b>	<b>100,03</b>	<b>35 445,62</b> 20,67
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>170 498,41</b>	<b>83,44</b>	<b>147 689,41</b>	<b>86,14</b>	<b>22 809,00</b> 15,44
<b>Ventes de marchandises FRANCE</b>	<b>170 498,41</b>	<b>83,44</b>	<b>147 689,41</b>	<b>86,14</b>	<b>22 809,00</b> 15,44
707001 Vente PB + pneus	170 498,41	83,44	144 889,41	84,51	25 609,00 17,67
707101 Ventes Véhicules VO			2 800,00	1,63	(2 800,00) -100,00
<b>Production vendue Biens</b>					
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>33 835,95</b>	<b>16,56</b>	<b>23 755,75</b>	<b>13,86</b>	<b>10 080,20</b> 42,43
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>33 835,95</b>	<b>16,56</b>	<b>23 755,75</b>	<b>13,86</b>	<b>10 080,20</b> 42,43
706001 Facturation PS - MOD	33 573,45	16,43	23 755,75	13,86	9 817,70 41,33
708800 Commissions sur ventes	262,50	0,13			262,50
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>204 334,36</b>	<b>100,00</b>	<b>171 445,16</b>	<b>100,00</b>	<b>32 889,20</b> 19,18
<b>Reprises sur amort. &amp; prov., transferts de charges</b>	<b>257,91</b>	<b>0,13</b>			<b>257,91</b>
791000 Transfert ch. d'exploitation	257,91	0,13			257,91
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 349,44</b>	<b>1,15</b>	<b>50,93</b>	<b>0,03</b>	<b>2 298,51</b> N/S
758000 Prod. divers gestion courante	2 349,44	1,15	50,93	0,03	2 298,51 N/S
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>223 935,67</b>	<b>109,59</b>	<b>163 690,35</b>	<b>95,48</b>	<b>60 245,32</b> 36,80
<b>Achats de marchandises</b>	<b>79 841,06</b>	<b>39,07</b>	<b>69 535,53</b>	<b>40,56</b>	<b>10 305,53</b> 14,82
607100 Achat Véhicules	4 185,00	2,05	11 630,43	6,78	(7 445,43) -64,02
607200 Achats Pneus	63 974,44	31,31	41 594,53	24,26	22 379,91 53,80
607300 Achats Pare-Brsie	11 681,62	5,72	16 310,57	9,51	(4 628,95) -28,38
<b>Achats de matières premières et autres appro.</b>	<b>45 157,36</b>	<b>22,10</b>	<b>16 237,89</b>	<b>9,47</b>	<b>28 919,47</b> 178,10
601301 achats pièces détachés	4 487,11	2,20			4 487,11
602200 Consommables Garage	961,89	0,47	443,42	0,26	518,47 116,93
602201 Consommables Rép Véhicules	38 348,35	18,77	15 543,23	9,07	22 805,12 146,72
602250 Fournitures de bureau	442,54	0,22	251,24	0,15	191,30 76,14
608100 Frais accès. Achat VO	28,50	0,01			28,50
608110 Frais accès. / pneus	888,97	0,44			888,97
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>57 202,01</b>	<b>27,99</b>	<b>44 400,86</b>	<b>25,90</b>	<b>12 801,15</b> 28,83
604100 Sous-traitance Garage	806,47	0,39	208,63	0,12	597,84 286,56
605000 Ach. mat., equip. & travaux	747,00	0,37			747,00
606100 Fourn. non stock. (eau, ener.)	3 019,11	1,48	178,74	0,10	2 840,37 N/S
606110 Carburant	143,82	0,07	164,68	0,10	(20,86) -12,67
606300 Fourn. ent. & petit equip.	679,35	0,33	253,64	0,15	425,71 167,84
606301 équipement pro			237,20	0,14	(237,20) -100,00
606400 Fournitures administratives	124,22	0,06	257,67	0,15	(133,45) -51,79
612200 Credit-bail mobilier	3 670,20	1,80			3 670,20
613200 Locations immobilières	9 800,00	4,80	6 400,00	3,73	3 400,00 53,13
613502 Location Standard Tel Orange	912,36	0,45	76,03	0,04	836,33 N/S
613510 Frais location TPE	312,00	0,15	52,00	0,03	260,00 500,00
614000 Charges loc. et de copropriété	750,00	0,37	2 000,00	1,17	(1 250,00) -62,50
615200 Trav. ent. repar. s/ bien imm.			1 250,24	0,73	(1 250,24) -100,00
615600 Maintenance	534,00	0,26	350,00	0,20	184,00 52,57
615610 Entretien Véhicules			50,00	0,03	(50,00) -100,00
616100 Assurance multirisques	5 591,64	2,74	2 727,37	1,59	2 864,27 105,02
616110 Assurance Prêt BPN	110,04	0,05	55,36	0,03	54,68 98,77

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	28/04/2017	8	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
616380 Assuran. trans. s/ autr. biens				342,69	0,20	(342,69) -100,00
622000 Remu. d'intermed. & honoraires	8,33					8,33
622600 Honoraires comptabilite	4 359,96	2,13	2 741,66	1,60	1 618,30	59,03
622610 Honoraires social			360,00	0,21	(360,00) -100,00	
622620 Honoraires juridique	576,25	0,28	1 700,00	0,99	(1 123,75) -66,10	
622700 Frais d'actes & de contentieux			807,47	0,47	(807,47) -100,00	
623000 Publicite, relations publiques	2 990,00	1,46	2 282,50	1,33	707,50	31,00
623010 Pub KALIGLASS Radio	495,00	0,24	3 102,00	1,81	(2 607,00) -84,04	
623100 Pub KALIGLASS presse	13 550,00	6,63	11 318,00	6,60	2 232,00	19,72
623400 Cadeaux a la clientele	1 836,67	0,90	1 595,81	0,93	240,86	15,09
623500 Annonces Le Bon Coin			41,67	0,02	(41,67) -100,00	
623600 Catalogues et imprimés	233,00	0,11	760,00	0,44	(527,00) -69,34	
623800 Divers pourb., dons courants	10,00		50,00	0,03	(40,00) -80,00	
624100 Transports s/ achats			6,00		(6,00) -100,00	
625100 Voyages et déplacements	300,00	0,15	916,40	0,53	(616,40) -67,26	
625101 Frais de Péeage			7,51		(7,51) -100,00	
625700 Receptions	660,45	0,32	612,96	0,36	47,49	7,75
626100 Frais postaux	34,20	0,02	222,00	0,13	(187,80) -84,59	
626200 Frais telecommunication	2 160,83	1,06	1 279,73	0,75	881,10	68,85
626300 Internet nom de domaine	64,00	0,03	202,00	0,12	(138,00) -68,32	
627000 Services bancaires & assimilés	2 110,92	1,03	421,36	0,25	1 689,56	400,98
627100 Frais sur titres			576,51	0,34	(576,51) -100,00	
627110 Commissions CB	342,19	0,17	202,93	0,12	139,26	68,62
627200 Com. & frais s/ émission emp.	105,00	0,05	360,10	0,21	(255,10) -70,84	
628100 Concours divers (cotisations)	165,00	0,08	230,00	0,13	(65,00) -28,26	
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés</b>	<b>894,33</b>	<b>0,44</b>	<b>653,67</b>	<b>0,38</b>	<b>240,66</b>	<b>36,82</b>
631200 Taxe d'apprentissage	205,00	0,10	142,58	0,08	62,42	43,78
633300 Particip. employeurs f.p.c.	165,81	0,08	174,33	0,10	(8,52) -4,89	
635515 CARTE GRISE			296,76	0,17	(296,76) -100,00	
635800 Autres droits	241,76	0,12			241,76	
637800 Taxes diverses	281,76	0,14	40,00	0,02	241,76	604,40
<b>Salaires et traitements</b>	<b>31 521,29</b>	<b>15,43</b>	<b>22 436,14</b>	<b>13,09</b>	<b>9 085,15</b>	<b>40,49</b>
641100 Sal., appoint., com. de base	30 148,26	14,75	20 970,20	12,23	9 178,06	43,77
641200 Conges payés	1 373,03	0,67	1 465,94	0,86	(92,91) -6,34	
<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>8 036,79</b>	<b>3,93</b>	<b>5 328,43</b>	<b>3,11</b>	<b>2 708,36</b>	<b>50,83</b>
645100 Cotisations à l'URSSAF	6 210,09	3,04	4 180,41	2,44	2 029,68	48,55
645200 Cotisations prévoyance IRP	1 327,63	0,65	884,62	0,52	443,01	50,08
645250 Mutuelle Axa			37,14	0,02	(37,14) -100,00	
645300 Cotis. retraite IRP Auto	1 763,63	0,86	1 226,75	0,72	536,88	43,76
645800 Cotis. aux autres orga. soc.	539,57	0,26	467,51	0,27	72,06	15,41
647500 Médecine du travail, pharmacie	4,87				4,87	
649000 Crédit d'impôt compétitivité e	(1 809,00)	-0,89	(1 468,00)	-0,86	(341,00) -23,23	
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>1 275,72</b>	<b>0,62</b>	<b>5 046,78</b>	<b>2,94</b>	<b>(3 771,06)</b>	<b>-74,72</b>
681110 Dot. amts im. incorporelles	485,39	0,24	318,84	0,19	166,55	52,24
681120 Dot. amts im. corporelles	790,33	0,39	4 727,94	2,76	(3 937,61) -83,28	
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>7,11</b>		<b>51,05</b>	<b>0,03</b>	<b>(43,94)</b>	<b>-86,07</b>
658000 Ch. diverses gestion courante	7,11		51,05	0,03	(43,94)	-86,07
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(16 993,96)</b>	<b>-8,32</b>	<b>7 805,74</b>	<b>4,55</b>	<b>(24 799,70)</b>	<b>-317,71</b>
<b>Total des produits financiers</b>						
<b>Total des charges financières</b>	<b>90,76</b>	<b>0,04</b>	<b>37,21</b>	<b>0,02</b>	<b>53,55</b>	<b>143,91</b>

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	Variations %		
	31/12/2018	mois			
			31/12/2017	mois	
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>90,76</b>	<b>0,04</b>	<b>37,21</b>	<b>0,02</b>	<b>53,55 143,91</b>
661160 Int. emprunts & dettes assimil.	58,14	0,03	37,21	0,02	20,93 56,25
661600 Int. banc. & s/ ope. de finan.	32,62	0,02			32,62
<b>Résultat financier</b>	<b>(90,76)</b>	<b>-0,04</b>	<b>(37,21)</b>	<b>-0,02</b>	<b>(53,55) -143,91</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(17 084,72)</b>	<b>-8,36</b>	<b>7 768,53</b>	<b>4,53</b>	<b>(24 853,25) -319,92</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>47 906,27</b>	<b>23,45</b>			<b>47 906,27</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>11 206,27</b>	<b>5,48</b>			<b>11 206,27</b>
771800 Aut. prod. excep. s/ op. gest.	11 206,27	5,48			11 206,27
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>36 700,00</b>	<b>17,96</b>			<b>36 700,00</b>
775200 Prod cess. elts act. im. corp.	36 700,00	17,96			36 700,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>37 551,57</b>	<b>18,38</b>			<b>37 551,57</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>	<b>5 133,24</b>	<b>2,51</b>			<b>5 133,24</b>
671800 Autr. ch. excep. s/ ope. gest.	5 133,24	2,51			5 133,24
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>	<b>32 418,33</b>	<b>15,87</b>			<b>32 418,33</b>
675200 Val. cpt. elts ced. Im. corpo.	32 418,33	15,87			32 418,33
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>10 354,70</b>	<b>5,07</b>			<b>10 354,70</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>			<b>945,00</b>	<b>0,55</b>	<b>(945,00) -100,00</b>
695100 Impots dus en France			945,00	0,55	(945,00) -100,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(6 730,02)</b>	<b>-3,29</b>	<b>6 823,53</b>	<b>3,98</b>	<b>(13 553,55) -198,63</b>

**Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 50 077 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de 254 848 euros
  - un total charges de 261 578 euros
  - dégage un résultat de -6 730 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2018
- finit le 31/12/2018
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SAS SMPS avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

ANNEXE - Élément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 50 077 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 254 848 euros et un total charges de 261 578 euros, dégageant ainsi un résultat de -6 730 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

## ANNEXE - Élément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	1 432					1 432	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 432</b>					<b>1 432</b>	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 700					36 700	
	Instal., agencement, aménagement divers	2 270					2 270	
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier		1 009				1 009	
	Emballages récupérables et divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>39 979</b>					<b>36 700</b>	
							<b>3 279</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières	800					800	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>800</b>					<b>800</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>42 211</b>					<b>36 700</b>	
							<b>5 511</b>	

## ANNEXE - Élément 3

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	319	485		804
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>319</b>	<b>485</b>		<b>804</b>

CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 282			4 282
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	280	454		734
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	166	336		503
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 728</b>	<b>790</b>	<b>4 282</b>	<b>1 237</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 047</b>	<b>1 276</b>	<b>4 282</b>	<b>2 041</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Élément 4

# Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIACTION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières  Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIACTION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

# Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	800	800	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		31 933	31 933
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices		1 809	1 809
	Taxes sur la valeur ajoutée		6 008	6 008
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers		1 407	1 407
	Charges constatées d'avances		449	449
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>42 406</b>	<b>42 406</b>	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTEES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	361	361	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 585	2 585	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 143	26 143	
	Personnel et comptes rattachés	4 528	4 528	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 095	3 095	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée		2 859	2 859
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés		411	411
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>39 983</b>	<b>39 983</b>	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 470		
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 415		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances			
<b>TOTAL</b>			

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 140		1 140
Dettes fiscales et sociales	4 217	2 191	2 026 92,43
Dettes fournisseurs d'immobilisation		44 040	(44 040) -100,00
Autres dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>5 357</b>	<b>46 231</b>	<b>(40 875) -88,41</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	449	631	(182) -28,84
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>	<b>449</b>	<b>631</b>	<b>(182) -28,84</b>

# Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		500			500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		6 324			6 324
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	6 824	(6 824)		(6 730)	(6 730)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>16 824</b>			<b>(6 730)</b>	<b>10 094</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 16 824

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 16 824

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (6 730)

## ANNEXE - Élément 6.14

## Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice			1 000,00	10,0000	10 000,00
Emises pendant l'exercice				0,0000	
Remboursées pendant l'exercice				0,0000	
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 000,00</b>		<b>10,0000</b>	<b>10 000,00</b>

ANNEXE - Elément 6.17

# Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2018
<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>		<b>204 334</b>
<b>Ventes de marchandises</b>		<b>170 498</b>
<i>Vente PB + pneus</i>	170 498	
<b>Production vendue Services</b>		<b>33 836</b>
<i>Facturation PS - MOD</i>	33 573	
<i>Commissions sur ventes</i>	263	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>		<b>204 334</b>
<b>Chiffre d'affaires FRANCE</b>		<b>204 334</b>
<i>Vente PB + pneus</i>	170 498	
<i>Facturation PS - MOD</i>	33 573	
<i>Commissions sur ventes</i>	263	

ANNEXE - Elément 6.18

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(17 085)		(17 085)
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )		10 355		10 355
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>(6 730)</b>		<b>(6 730)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 12

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

**En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.**

ANNEXE - Elément supplémentaire

# Produits et Charges exceptionnels

	Etat exprimé en euros	31/12/2018
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>47 906</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>		<b>11 206</b>
<i>Aut. prod. excep. s/ op. gest.</i>	11 206	
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		<b>36 700</b>
<i>Prod cess. elts act. im. corp.</i>	36 700	
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>37 552</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>		<b>5 133</b>
<i>Autr. ch. excep. s/ ope. gest.</i>	5 133	
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>		<b>32 418</b>
<i>Val. cpt. elts ced. Im. corpo.</i>	32 418	
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>10 355</b>

**ANNEXE - Elément supplémentaire**

## **Annexe CICE**

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 809 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement,

de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution  
du fonds de roulement.

**Etats financiers au 31/12/2018**

**ETATS  
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le <b>01012018</b>	et clos le <b>31122018</b>	Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>	Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe <input type="checkbox"/>		Si PME innovante <input type="checkbox"/>	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-Ö B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration  <b>S.I.E.MONTREUIL-SUR-MER</b> 66 CHAU MARCADEE ECUIRES 62170 MONTREUIL		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
<b>A IDENTIFICATION</b>  Identification du destinataire  <b>SAS SMPS</b> <b>1081 RUE JOSEPH DAUBREGE</b>  <b>62155 MERLIMONT</b>			
Insp. IFU	N° dossier	<b>82938822200012</b>	N° Siret
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		<b>B ACTIVITE</b>  Activités exercées (souligner l'activité principale) : <b>Entretien , répar. de véhicule</b> Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	Bénéfice imposable au taux de 28%	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	<b>3 406</b>
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quindecies	

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>						

## 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

## D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

<b>1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt</b>	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
<b>2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.</b>	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinque C-I-1 du CGI)	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>	L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	Comptabilite Expert
OGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>			
Nom, adresse, téléphone :				
- Professionnel de l'expertise comptable :	CELEXPERT			
- Conseil :				
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :				
N° d'agrément				
A MERLIMONT	le 14052019		Signature et qualité du déclarant	
			PATRICK SIX	DIRECTEUR GENERAL

**Formulaire obligatoire**  
(art. 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise  
et date de clôture de l'exercice

SAS SMPs  
31122018

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

## H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

## I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

**SAS SMPS**

**31122018**

**J DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSNde 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)**

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *	12
Adresse de l'entreprise : <b>1081 RUE JOSEPH DAUBREGE</b>		<b>62155 MERLIMONT</b>		Durée de l'exercice précédent *	8
Numéro SIRET * <b>8 2 9 3 8 8 2 2 2 0 0 0 1 2</b>				Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N, clos le, <b>31122018</b>	N-1 <b>31122017</b>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA 5 000		5 000	5 000
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG 804	628	1 113
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM		
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		32 418
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU 1 237	2 042	2 833
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI 800	800	800
<b>TOTAL (II)</b>		<b>5 511</b>	<b>BK 2 041</b>	<b>3 470</b>	<b>37 164</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY 31 933	31 933	24 632
	Autres créances (3)	BZ	CA 9 224	9 224	12 710
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		21 422
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI 449	449	631
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ 41 606</b>	<b>CK</b>	<b>41 606</b>	<b>59 395</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO 52 117</b>	<b>1A 2 041</b>	<b>50 077</b>	<b>101 559</b>
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :	CP 800	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété: *	Immobili- sations :	Stocks :		Créances :

Désignation de l'entreprise <b>SAS SMPS</b>				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 5 000 .....	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	6 324	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(6 730)	6 824
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>10 094</b>	<b>16 824</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTE(S) (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 947	7 530
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 143	18 337
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 893	12 598
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		44 040
	Autres dettes	EA		2 220
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>39 983</b>	<b>84 736</b>
	Ecart de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>50 077</b>	<b>101 559</b>
<b>RENOVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 983	84 736
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créiteurs de banques et CCP	EH	361	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SMPS							Néant <input type="checkbox"/> *								
		Exercice N				Exercice (N-1)									
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	170 498	FB		FC	170 498	147 689							
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF									
		FG	33 836	FH		FI	33 836	23 756							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	204 334	FK		FL	204 334	171 445							
	Production stockée *					FM									
	Production immobilisée *					FN									
	Subventions d'exploitation					FO									
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	258							
Autres produits (1) (11)							FQ	2 349	51						
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR	<b>206 942</b>	<b>171 496</b>						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	79 841	69 536						
Variation de stock (marchandises )*							FT								
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU	45 157	16 238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV								
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	57 202	44 401						
Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	894	654						
Salaires et traitements *							FY	31 521	22 436						
Charges sociales (10)							FZ	8 037	5 328						
CHARGES D'EXPLOITATION	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	1 276	5 047							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB									
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC									
	Autres charges (12)					GD									
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GE	7	51						
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>							GF	<b>223 936</b>	<b>163 690</b>						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	(16 994)	7 806						
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK								
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL								
	Différences positives de change						GM								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN								
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GO								
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ								
	Différences négatives de change						GR	91	37						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS								
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GT								
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GU	<b>91</b>	<b>37</b>						
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GV	(91)	(37)						
(RENVOIS : voir tableau n° 2053 ) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							GW	(17 085)	7 769						

4

## **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <b>SAS SMPS</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	11 206
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	36 700
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	<b>47 906</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 133
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	32 418
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	<b>37 552</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	<b>10 355</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			HJ	
Impôts sur les bénéfices *			HK	945
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	<b>254 848</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	<b>261 578</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN	<b>(6 730)</b>
<b>RENOVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont {     produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
	(3) Dont {     - Crédit-bail mobilier *		HP	3 670
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs ( à détailler au (8) ci-dessous )		1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinque D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	258
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			37 552	47 906
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures			Produits antérieurs

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671800 - Autr. ch. excep. s/ ope. gest.	5 133	
675200 - Val. cpt. elts ced. Im. corpo.	32 418	
771800 - Aut. prod. excep. s/ op. gest.		11 206
775200 - Prod cess. elts act. im. corp.		36 700
<b>Totalisation</b>	<b>37 552</b>	<b>47 906</b>

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise **SAS SMPS**

Néant \*

<b>CADRE A</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
					1	2 Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	3 Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
<b>INCORP.</b>	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>		CZ	1	D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>		KD	1 432	KE	KF
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			KG		KH	KI
	Sur sol propre [ Dont Composants ]	L9		KJ		KK	KL
	Sur sol d'autrui [ Dont Composants ]	M1		KM		KN	KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3	KS	36 700	KT	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	2 270	KW	KX
	Matériel de transport *			KY		KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 009	LC	LD
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
	<b>TOTAL III</b>		LN	39 979		LO	LP
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	800	1U	1V
	<b>TOTAL IV</b>		LQ	800		LR	LS
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		ØG	42 211		ØH	ØJ
<b>CADRE B</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>		Diminutions			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3 Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
<b>INCORP.</b>	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	IN	1	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	IO		LV	1 432	1X
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	IP		LX		LY	LZ
Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
	Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	36 700	MK	ML
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	MO
	Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	MU
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	NF
	<b>TOTAL III</b>		IY	36 700		NH	NI
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>		I3		NJ	NK	2H
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		I4	36 700	ØK	ØL	ØM

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **3|1|1|2|2|0|1|8**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SMPS**Néant  \*

<b>CADRE A</b>	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
<b>10 TOTAUX</b>							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.  
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B****DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

--

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

--

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

--

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>											Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>	<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			<b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			<b>TOTAL II</b>		PE	<b>319</b>	PF	<b>485</b>	PG		PH	<b>804</b>
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			PM		PN		PO		PQ			
			PR		PS		PT		PU			
			PV		PW		PX		PY			
			PZ	4 282	QA		QB	4 282	QC			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QE	454	QF		QG	734				
Autres immobilisations corporelles			QH	280	QI		QJ		QK			
			QL	166	QM	336	QN		QO	503		
			QP		QR		QS		QT			
			QU	<b>4 728</b>	QV	<b>790</b>	QW	<b>4 282</b>	QX	<b>1 237</b>		
<b>TOTAL III</b>			ØN	<b>5 047</b>	ØP	<b>1 276</b>	ØQ	<b>4 282</b>	ØR	<b>2 041</b>		
<b>CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
<b>TOTAL I</b>												
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
<b>TOTAL II</b>												
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
		Inst. gales, agenc et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Autres immob. corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
		Inst. gales, agenc am. divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		Matériel de transport	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
		Mat. bureau et inform. mobilier										
Emballages récup. et divers												
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM								
<b>TOTAL IV</b>												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
<b>CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS SMPSNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
<b>TOTAL I</b>		3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>		5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	9V		9W		9X	
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>		7B	TY		TZ		UA	
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>		7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		<ul style="list-style-type: none"> <li>{ - d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE		UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS SMPS						Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
		Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
		Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	800
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA			
		Autres créances clients	UX	31 933	31 933	
		Créance représentative de titres ( Provision pour dé- préts ou remis en garantie * ( préciation antérieure- ment constituée * ) UO )	Z1			
		Personnel et comptes rattachés	UY			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 809	1 809	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 008	6 008	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
		Groupe et associés (2)	VC			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 407	1 407	
		Charges constatées d'avance	VS	449	449	
	TOTALX		VT	42 406	VU	42 406
RENOVIS	(1)	Montant des	VD		VV	
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF			
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	361	361	
		à plus d' 1 an à l'origine	VH	2 585	2 585	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	26 143	26 143	
		Personnel et comptes rattachés	8C	4 528	4 528	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	3 095	3 095	
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 859	2 859	
		Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	411	411	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupe et associés (2)	VI			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K			
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2			
		Produits constatés d'avance	8L			
	TOTALX		VY	39 983	VZ	39 983
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 470	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 415		VL
						* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : <b>31122018</b>	
<b>I. REINTEGRATIONS</b>							
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art.212 bis) *	XZ		
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %}					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurs déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
<b>TOTAL I</b>							
<b>II . DEDUCTIONS</b>							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III )							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales * ( Quote-part de frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : ( déduire des produits nets de participation ) 2A )						
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						
Majoration d'amortissement *							
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Société d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine-TH (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit ZI		)	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
<b>TOTAL II</b>							
<b>III . RESULTAT FISCAL</b>							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>BENEFICE</b> (ligne XN) ou <b>DEFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)	XN	0				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Réintégrations diverses	5 133
<b>Totalisation</b>	<b>5 133</b>

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
CICE	1 809
<b>Totalisation</b>	<b>1 809</b>

Désignation de l'entreprise <u>SAS SMPS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	3 406
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	3 406
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	3 846
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> <b>à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS SMPS								Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves  Dividendes  Autres répartitions  Report à nouveau <small>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>	ZB	500		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 824				ZD	6 324		
	Prélèvements sur les réserves	ØE					ZE			
	TOTAL I	ØF	6 824				ZF			
							ZG			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								TOTAL II ZH 6 824		
Exercice N :								Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS					
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 553	209			
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	11 024		XQ	11 774	8 528			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 945	5 609			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	38 930	30 055			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	57 202	44 401			
IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	894	654			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	894	654			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	40 819	33 919			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	29 024	22 610			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				ØB	30 148				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0	ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA					Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL		
	Groupe : résultat d'ensemble JD					Plus-values à 19% JM		Imputations JC		
REGIME DE GROUPE*						Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO		
						Plus-values à 19% JP		Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH					N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

## DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①		Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6 Cfétat 2059A-Détail...	36 700		4 282		32 418	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
<b>I - Immobilisations *</b>	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			<b>Plus-value taxables à 19% (1) ⑪</b>
				19%	15% ou 12,80%	0%	
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	36 700	4 282	4 282			
	7						
	8						
	9						
	10						
11							
12							
<b>II - Autres éléments</b>	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférante aux éléments cédés	+/-					
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+/-					
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+/-					
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+/-					
	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))	<b>4 282</b>					
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))	( A )	( B )	( Ventilation par taux )			( C )
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SMPS

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4 N - 5 N - 6 N - 7 N - 8 N - 9 N - 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col.⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3 N - 4 N - 5 N - 6 N - 7 N - 8 N - 9 N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
<b>TOTAL</b> (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL</b> (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS*</b> (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SMPS</b>	Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : <b>01122018</b> et clos le : <b>31122018</b>	Durée en nombre de mois <b>12</b>		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	204 334	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	258	
<b>TOTAL 1</b>	OX	<b>204 592</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 349	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	OM	<b>2 349</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	130 518	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	36 987	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	242	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	7	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	OJ	<b>167 755</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	OG	<b>39 187</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA		39 187
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		204 592
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

(17)

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. II<sup>e</sup> au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1)
Néant  \*EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|8**N° SIRET **8 | 2 | 9 | 3 | 8 | 8 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS SMPS**ADRESSE (voie) **1081 RUE JOSEPH DAUBREGE**CODE POSTAL **62155**

VILLE

**MERLIMONT**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **2**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **1 000****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **M** Nom patronymique **SIX** Prénom(s) **PATRICK**Nom marital  % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **500**Naissance : Date **09031962** N° département **62** Commune **BERCK SUR MER** Pays **FRANCE**Adresse : N° **133** Voie **CHEMIN DU COLLIER**Code postal **62600** Commune **GROFFLIERS** Pays **FRANCE**Titre (2) **M** Nom patronymique **MARSEILLE** Prénom(s) **STEPHANE**Nom marital  % de détention **50,00** Nb de parts ou actions **500**Naissance : Date **14071959** N° département **62** Commune **BERCK SUR MER** Pays **FRANCE**Adresse : N° **10** Voie **ALLEE DES JONQUILLES**Code postal **62780** Commune **CUCQ** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET

82938822200012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SMPS

ADRESSE (voie) 1081 RUE JOSEPH DAUBREGE

CODE POSTAL 62155

VILLE

MERLIMONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>5 357</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>1 140</b>
<i>Frs - Fact. non parvenues</i>	1 140	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>4 217</b>
<i>Dettes prov. congés à payer</i>	2 839	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	1 007	
<i>Charges à payer</i>	371	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		449	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>449</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			



## **Formulaire obligatoire**

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2018

## **Au titre de l'année civile 2018**

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS SMPS	N° Siren :829388222
Adresse	1081 RUE JOSEPH DAUBREGE	62155 MERLIMONT

#### Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés

## PME au sens communautaire

X

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>	<b>hors DOM</b>	<b>situé dans les DOM</b>
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	30 148	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d' impôt résultant de la participation de l' entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

## **II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

#### **PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS** (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

### **III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Credit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

# Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

<b>Identification de la société</b>		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>SAS SMPS</b>	<b>82938822200012</b>	<b>4520A</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>1081 RUE JOSEPH DAUBREGE</b>		
<b>62155 MERLIMONT</b>		

<b>I. Résultats de l'exercice</b>		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	4 282
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

<b>II. Bénéfices soumis au taux réduit</b>		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	

<b>III. Bénéfices soumis au taux normal</b>		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

<b>IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%</b>		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	